

Marier, Nadia (BSMS)

De: Gosselin, Mario (BSM)
Envoyé: 11 juin 2021 13:39
À: Pelletier, Louis (FEC)
Objet: Re: Complément demande média

Très bien, merci de me tenir informé!

Bonne fin de semaine et 53, 54 !

Envoyé de mon iPad

non visé

Marier, Nadia (BSMS)

De: Gosselin, Mario (BSM)
Envoyé: 10 juin 2021 16:18
À: Pelletier, Louis (FEC)
Objet: Re: Demande média R08 Dossier aires protégées vs 83 TI

Très bien, merci!

Envoyé de mon iPhone

Non visé

Non visé

Marier, Nadia (BSMS)

De: Sénéchal, Alain (BSMAF)
Envoyé: 2 juin 2021 17:12
À: Pelletier, Louis (FEC)
Objet: Liste consultants

Bonjour Louis,

Comme demandé, voici des suggestions de consultants dans le domaine de la biomasse forestière:

- Groupe DDM : <https://www.groupe-ddm.com/fr/>
- DGR Consultants forestiers : <http://www.dgr.ca/>
- Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) : <https://www.fqcf.coop/>
- FPInnovations : <https://web.fpinnovations.ca/fr/>
- Gestion Conseils PMI
- Groupe Infor

Évidemment, cette liste n'est pas exhaustive et ne signifie pas que nous recommandons ces consultants. SVP, faire suivre cet avertissement.

Salutations,

Alain Sénéchal, ing.f.,
Sous-ministre associé aux Forêts
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Téléphone : 418 627-8648, poste 704127
Courriel : alain.senechal@mffp.gouv.qc.ca



Marier, Nadia (BSMS)

De: Ste-Croix, Lucie (BSMAOR)
Envoyé: 3 juin 2021 14:44
À: Sénéchal, Alain (BSMAF); Paquette, Élise (BSMA-Faune); Pelletier, Louis (FEC); Blasi, Démosthène (BSMS); Rochette, Lise (DAJ); Allard, Martine (DGRFMGC); Corbeil-Gravel, Marie-Claude (DGRH); Tremblay, Jean-Philip (DGRI); Therrien, Christian (DCOM)
Cc: Gosselin, Mario (BSM); Bégin, Line (BSMAOR); Gaudreault, Pierre (DGCGFO); Patenaude-Levasseur, Carl (DGCGFa)
Objet: Changements au BSMAOR



Bonjour chers collègues,

Je vous informe de changement de responsables de dossiers dans mon équipe rapprochée (adjoints exécutifs).

À compter du 14 juin, les responsabilités seront réparties de la façon suivante :

Domaine d'affaires forestier et communications relatives : Line Bégin

Domaine d'affaires faunique et communications relatives : Pierre Gaudreault (veuillez toutefois noter que pour les semaines des 14 et 21 juin, Carl Patenaude-Levasseur assumera de manière temporaire ses responsabilités)

Je vous prie de bien vouloir en informer les personnes concernées de vos équipes.

Merci!

Lucie Ste-Croix

Sous-ministre associée aux Opérations régionales

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Bureau : 418-627-6354, poste 702040

Portable : 53-54

En télétravail et au bureau

lucie.ste-croix@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

Marier, Nadia (BSMS)

De: Ste-Croix, Lucie (BSMAOR)
Envoyé: 16 juin 2021 17:13
À: Pelletier, Louis (FEC); Gosselin, Mario (BSM)
Cc: Gauthier, Johanne (DGCGFO); Tremblay-Savard, Catherine (DGCGFO); Dallaire, Sylvain (DPGF); Bégin, Line (BSMAOR)
Objet: RE: PVI



Bonjour messieurs,

Plutôt que de revoyez la journaliste, je suggère que le SOR prépare la réponse et tu pourrais, Louis, indiquer que tu as fait le suivi pour elle.

Par copie de la présente, je demande à Johanne Gauthier de préparer la réponse pour compléter la demande. À quel moment est-ce que la réponse doit parvenir à la journaliste?

Merci!

Lucie Ste-Croix

Sous-ministre associée aux Opérations régionales

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Bureau : 418-627-6354, poste 702040

Portable :

En télétravail et au bureau

lucie.ste-croix@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

non visé

Lecomte-Benoit, Clara (BSMS)

De: Ste-Croix, Lucie (BSMAOR)
Envoyé: 16 juin 2021 16:23
À: Sénéchal, Alain (BSMAF); Paquette, Élise (BSMA-Faune); Pelletier, Louis (FEC)
Cc: Veilleux, Josée (BSMAOR)
Objet: CGER
Pièces jointes: Rencontre-16 juin-CGER-préoccupations.docx



Bonjour,

Une rencontre a eu lieu ce matin avec le MTQ et le CGER dans le cadre du projet relatif aux véhicules du MFFP. Vos équipes ont participé à l'inventaire de l'équipement roulant pour chacun de vos secteurs. L'inventaire est en compilation finale à la DGRFMGC. Josée Veilleux devra cependant vous retourner cet inventaire puisque des incongruités y ont été notées.

L'objectif de la rencontre était que le MFFP fasse part de ses enjeux spécifiques relativement à ce projet. Je vous invite à consulter le fichier joint qui recense les préoccupations transmises par vos équipes. J'ai donc présenté ceux-ci aux collègues du MTQ.

Nos enjeux ont été reçus positivement et déjà, plusieurs font déjà l'objet de mesures ou sont pris en compte dans le projet :

Une attention est portée à l'économie locale en mettant à contribution les garages locaux

La proximité du service fait partie du modèle d'affaires

Budget FA vs immo : MTQ en discussion avec MFQ

Tarifification: peu de km pour les véhicules du MFFP = augmentation de durée de vie des véhicules (ajustement de la grille du CGER)

Bris mécanique en forêt: service d'urgence mécanique 24/7 déjà en place

RENIR et montage des véhicules: fait déjà des véhicules de la Protection de la faune, véhicules d'urgence, rapidité assurée

Pneus, etc. s'en occupe de bout en bout

Couleurs des véhicules et banalisés, lettrage inclus

Facturation flexible

Kit d'urgence ISO-14001

Donc, le projet devrait tenir compte des préoccupations et particularités du MFFP et être satisfaisant.

Prochaine étape : transmission de l'inventaire, analyse des données par le MTQ, proposition de scénarios afin qu'un seul soit retenu et déposé au SCT au mois d'août.

Merci!

Électrification des véhicules: regroupement permet l'atteinte de la cible gouvernementale

Déploiement des bornes électriques: en lien avec la SQI et en accompagnement des m/o

Intégration progressive en souci des économies

Prochaines étapes: analyse des données, proposition de scénarios pour dépôt du scénario final au SCT à la fin de l'été

Lucie Ste-Croix

Sous-ministre associée aux Opérations régionales
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Bureau : 418-627-6354, poste 702040

Portable : 53-54

En télétravail et au bureau

lucie.ste-croix@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

1) les besoins et les attentes particulières de votre organisation à l'égard du projet;

- S'assurer que du budget (FA) supplémentaire soit octroyé afin de couvrir les services du CGER.
- De revoir les coûts de location des véhicules et les coûts de réparation si facturé au ministère.
- Enjeu des points de service (emplacement trop éloigné et nombre de points de service insuffisant)
- Acceptabilité sociale : préoccupation économie régionale, possibilité de pertes de contrats gouvernementaux pour les garages de proximité.
- S'assurer dans le projet qu'il y ait une simplicité administrative et efficacité du service.
- Que l'augmentation de la clientèle du CGER ne crée pas une compétition entre les priorités opérationnelles de chaque organisation;
- **Que les nombreuses particularités de notre ministère soient prises en compte dans le projet, car nous avons des préoccupations sur la prise en compte de nos besoins particuliers. Il faut plus d'une petite séance pour le MTQ comprenne nos particularités et nos besoins spécifiques.**

2) les besoins et les attentes particulières de votre organisation à l'égard de la prestation de services attendue du service centralisé qui sera éventuellement mis en place;

Augmenter l'efficacité et l'efficiency des centres de service, car pour le moment, le retour des régions sur les expériences vécues avec le CGER ne sont pas satisfaisantes.

- Que les centres de service soient à proximité (mêmes villes que nos bureaux);
- Délai de rendez-vous très court pour ne pas nuire à nos activités;
- Expertise et personnel avec une formation adéquate
- Véhicules en permanence à nos bureaux;
- Rapidité d'intervention (même journée);
- Nombre suffisant de véhicules,
- Service d'entretien rapide et prise de rendez-vous sur une courte période (ex. : le lendemain);
- Suivi des véhicules facile et simple, sans lourdeur administrative;
- Canal de communication efficace entre le CGER et le MFFP;
- Une administration simplifiée de la facturation
- service de cueillette de véhicule (ou minimalement service de navette) et aucuns frais reliés à ce service;

- continuer à avoir des véhicules attitrés pour les gens terrain (l'équipement reste dans les véhicules en saison)
- une offre de service plus grande (entreposage des pneus, nettoyage, lettrage, en plus d'un service de mécanique complet)

3) les particularités que vous pourriez avoir comme utilisateur d'équipements roulants et dont nous devrions tenir compte dans la future offre de services.

Les véhicules des utilisateurs de la flotte du ministère sont particuliers. Ce ne sont pas seulement des moyens pour se déplacer, mais ils représentent un outil de travail pour les utilisateurs (Équipements spéciaux : ancrage, radios, etc.). De plus, les véhicules sont régulièrement utilisés pour des déplacements sur des chemins forestiers et pour transporter de l'équipement technique et de mesure.

Donc, beaucoup d'éléments doivent être pris en compte dans l'offre de services, en autres :

- flotte de véhicules adaptés à nos besoins : camions 4x4 (4 portes en majorité) avec très forte capacité de remorquage, VTT, motoneiges pour hors-piste (Skandic), véhicules ayant des capacités hors route;
- boîtes de camion adaptées permettant d'accueillir un VTT (installation d'un système de rampes assurant la sécurité des employés lors du chargement ou du déchargement) et capacité de remorquage adéquate pour tirer une remorque, une chaloupe ou d'autres types d'équipements;
- véhicules munis de pneus tout-terrain (pneus LT de grande qualité et pneus cloutés l'hiver pour accéder aux chantiers hivernaux);
- véhicules munis d'équipement de protection (ex. : porte-bagages, coffre, pelle, trousse de premiers soins, etc.);
- véhicules munis de l'équipement obligatoire en lien avec notre système de gestion environnemental (SGE), dont la trousse de récupération environnementale (ex. : couches absorbantes, contenants pour récupération des déchets, etc.) et adaptation de l'intérieur des véhicules pour y fixer un coffre permettant le rangement sécuritaire de cet équipement;
- peut avoir besoin d'assistance mécanique même en milieu forestier.

Lecomte-Benoit, Clara (BSMS)

Objet: CODIR spécial - transformation des milieux de travail
Lieu: Atrium, salle B-203

Début: jeu. 2021-06-17 15:00
Fin: jeu. 2021-06-17 16:30

Afficher la disponibilité: Provisoire

Périodicité: (néant)

État de la réunion: Pas encore de réponse

Organisateur: Gosselin, Mario (BSM)

Participants obligatoires:

Allard, Martine (DGRFMGC); Audet, Steeve (DGMS); Blasi, Démosthène (BSMS); Corbeil-Gravel, Marie-Claude (DGRH); Paquette, Élise (BSMA-Faune); Pelletier, Louis (FEC); Rochette, Lise (DAJ); Sénéchal, Alain (BSMAF); Ste-Croix, Lucie (BSMAOR); Therrien, Christian (DCOM); Fellice, Martin (DGRI); Deschênes, Dominique (TEQ); Gaudreau, Daniel (BSMA-TERRITOIRE); Asselin, Luce (BSMA-Énergie); Camden, Nathalie (BSMA-Mines); Lizotte, Marie-Josée (BSM); Picard, Jean-François (SG); Breault, Martin (DGMS); Primeau, Josée (SG); Marquis, Isabelle (TEQ)



2021-06-16 : Ajout de documents.

++++
CODIR conjoint MERN-MFFP

IMPORTANT : La rencontre des deux CODIR réunis aura lieu en présentiel à l'Atrium, salle B-203.

Lecomte-Benoit, Clara (BSMS)

De: Gosselin, Mario (BSM)
Envoyé: 16 juin 2021 13:26
À: Pelletier, Louis (FEC); Audet, Steeve (DGMS)
Objet: RE: Annonce MELCC, paysage humanisé



Intéressant... Merci!

Non visé

Lecomte-Benoit, Clara (BSMS)

De: Gosselin, Mario (BSM)
Envoyé: 10 juin 2021 13:21
À: Pelletier, Louis (FEC)
Objet: RE: CODIR 13h30



ok

Non visé

Lecomte-Benoit, Clara (BSMS)

Objet: Statutaire SMA-SMAOR-FEC
Lieu: Réunion Microsoft Teams

Début: mer. 2021-06-02 16:15
Fin: mer. 2021-06-02 17:15

Afficher la disponibilité:
Provisoire

Périodicité: (néant)

État de la réunion: Pas encore de réponse

Organisateur: Sénéchal, Alain (BSMAF)

Participants obligatoires:

Ste-Croix, Lucie (BSMAOR); Breton, Marie-Noël (BSMAF); Gauthier, Johanne (DGCGFO); Pelletier, Martin (DCOS); Morin, Nathalie (DAP); Morin, Étienne (DGCADF); Renaud, Maxime (DAEF); Pelletier, Louis (FEC)

Participants facultatifs:

Lajeunesse, Antoine (BSMAOR)



Réunion Microsoft Teams

Rejoindre la réunion sur votre ordinateur ou sur votre application mobile

[Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

[Pour en savoir plus](#) | [Options de réunion](#)

STATUTAIRE DU SECTEUR DES OPÉRATIONS RÉGIONALES ET DU SECTEUR DES FORÊTS

Projet d'ordre du jour
Suite de la rencontre du 21 mai 2021
Via Teams

Sujet	Intervenant	Temps
1. Orientation ministérielle - Traitement des lisières boisées riveraines dans la détermination des possibilités forestières 2023-2028 FEC	Louis Pelletier Lucie Ste-Croix Alain Sénéchal	15 min
2. Gouvernance SNPB FEC	Étienne Morin Maxime Renaud Louis Pelletier	15 min

Lecomte-Benoit, Clara (BSMS)

De: Ste-Croix, Lucie (BSMAOR)
Envoyé: 8 juin 2021 13:58
À: Audet, Steeve (DGMS); Sénéchal, Alain (BSMAF); Pelletier, Louis (FEC); Paquette, Élise (BSMA-Faune)
Objet: RE: Gestion des risques



Bonjour,

Ça me convient.

Merci!

Lucie Ste-Croix

Sous-ministre associée aux Opérations régionales

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Bureau : 418-627-6354, poste 702040

Portable : 53-54

En télétravail et au bureau

lucie.ste-croix@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

Non visé

Lecomte-Benoit, Clara (BSMS)

Objet: Statutaire SM-Louis
Lieu: Réunion Microsoft Teams

Début: mer. 2021-06-16 10:00
Fin: mer. 2021-06-16 11:00

Afficher la disponibilité: Provisoire

Périodicité: (néant)

État de la réunion: Pas encore de réponse

Organisateur: Gosselin, Mario (BSM)

Participants obligatoires: Pelletier, Louis (FEC)



Documents joints

Réunion Microsoft Teams

Rejoindre la réunion sur votre ordinateur ou sur votre application mobile

[Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

[Pour en savoir plus](#) | [Options de réunion](#)

RENCONTRE STATUTAIRE
Forestier en chef, Louis Pelletier
16 juin 2021

	Sujets	État de situation	Prochaines étapes
1	Processus territoires d'intérêts	Suivi	
2	Territoires d'intérêts Bas-St-Laurent	Suivi	Lettre versus durée
3	Lettre réponse du ministre Cimakanic	Suivi	Projet agrandissement AP Basse-Coline-Lac-Coucou, Masko Cimakanic
4	Enquête mesurage	Info	
5	Demandes médias		
6	Résultats préliminaires 23-28	Suivi	Tableau volume
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			

Lecomte-Benoit, Clara (BSMS)

De: Bertrand, Lucie (FEC)
Envoyé: 4 juin 2021 16:08
À: Pelletier, Louis (FEC)
Objet: tel que demandé



Unités d'aménagement	Possibilités forestières 2023-2028 en v					
	SEPM	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Boul
Bas St-Laurent	940 000	40 800	0	2 000	112 700	13
Saguenay-Lac-St-Jean	5 910 300	400	0	1 800	608 500	80
Capitale-Nationale	478 300	3 500	100	2 600	56 300	11
Mauricie	2 921 700	49 600	1 700	47 500	478 400	79
Estrie	25 800	1 000	100	300	3 600	
Outaouais	1 594 800	73 500	20 300	144 200	410 300	60
Abitibi-Témiscamingue	2 431 500	123 800	28 300	137 500	541 500	62
Côte-Nord	0	0	0	0	0	
Nord-du-Québec	3 535 900	0	0	0	470 400	17
Gaspésie	1 375 800	26 700	0	0	215 000	24
Chaudière-Appalaches	148 700	8 500	1 700	500	18 300	1
Lanaudière	339 900	22 900	200	10 800	86 600	14
Laurentides	696 500	44 500	18 500	19 600	117 900	35
TOTAL 2023-2028	20 399 200	395 200	70 900	366 800	3 119 500	4 03
TOTAL 2018-2023	22 936 900	471 400	78 300	448 700	3 260 400	4 12
	-2 537 700	-76 200	-7 400	-81 900	-140 900	-8

Lucie Bertrand, ing.f., Ph.D.
Conseillère stratégique
Bureau du Forestier en chef
5700, 4e Avenue Ouest, D-323
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : (418) 627 8655 poste 4465
<http://www.forestierenchef.gouv.qc.ca>

Le Forestier en chef
15 ans d'expertise
La pérennité de la forêt au cœur de sa mission

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été envoyé par mégarde, veuillez le détruire et m'en aviser aussitôt. Merci !

Si c'est nécessaire, n'hésitez pas à imprimer ce courriel. Le papier est un produit recyclable, biodégradable, renouvelable et durable provenant des arbres. Faire pousser des arbres et aménager la forêt, c'est bon pour l'environnement qui nous donne l'air pur, l'eau claire, les habitats fauniques et le repos de l'esprit en plus de séquestrer le carbone atmosphérique. L'aménagement des forêts est source d'emplois et de soutien pour les communautés où vivent des millions de personnes à travers le monde.

Lecomte-Benoit, Clara (BSMS)

De: Gosselin, Mario (BSM)
Envoyé: 22 juin 2021 10:39
À: Pelletier, Louis (FEC)
Objet: RE: Protection administrative dans Chaudière-Appalaches



Merci de l'info

Meilleures salutations !

Non visé

Lecomte-Benoit, Clara (BSMS)

De: Gosselin, Mario (BSM)
Envoyé: 22 juin 2021 15:56
À: Allard, Martine (DGRFMGC); Audet, Steeve (DGMS); Corbeil-Gravel, Marie-Claude (DGRH); Paquette, Élise (BSMA-Faune); Pelletier, Louis (FEC); Rochette, Lise (DAJ); Sénéchal, Alain (BSMAF); Ste-Croix, Lucie (BSMAOR); Therrien, Christian (DCOM); Fellice, Martin (DGRI)
Cc: Gosselin, Mario (BSM); Blasi, Démosthène (BSMS)
Objet: TR: Annonces publiques dans le contexte des élections générales municipales



Bonjour,

Veillez prendre connaissance du courriel ci-dessous provenant du MAMH en lien avec les annonces publiques dans le contexte des élections générales municipales. Dans la section **Cadre légal**, deux liens sont cliquables afin de vous soutenir dans l'opérationnalisation des lignes directrices.

Je vous invite donc à consulter ces documents.

Cordiales salutations,

Mélanie Boudreault de la part de Mario Gosselin | Sous-ministre

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-413
Québec (Québec) G1H 6R1

Tél. : 418 627-6370, poste 704517
Courriel : mario.gosselin@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca

Lecomte-Benoit, Clara (BSMS)

De: Sénéchal, Alain (BSMAF)
Envoyé: 22 juin 2021 13:23
À: Gosselin, Mario (BSM); Ste-Croix, Lucie (BSMAOR); Paquette, Élise (BSMA-Faune); Pelletier, Louis (FEC)
Cc: Breton, Marie-Noël (BSMAF)
Objet: TR: Directeur de la protection des forêts



Bonjour,

Pour votre information.

Salutations,

Alain Sénéchal, ing.f.,
Sous-ministre associé aux Forêts
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Téléphone : 418 627-8648, poste 704127
Courriel : alain.senechal@mffp.gouv.qc.ca



De : Morin, Étienne (DGADF) <Etienne.Morin@mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 22 juin 2021 13:04

À : Tout - DPF <Tout-DPF@mern.gouv.qc.ca>

Cc : Lacroix, Sébastien (DIF) <Sebastien.Lacroix@mffp.gouv.qc.ca>; Renaud, Maxime (DAEF) <Maxime.Renaud@mffp.gouv.qc.ca>; Fortin, Julie (DGADF) <Julie.Fortin@mffp.gouv.qc.ca>; Sénéchal, Alain (BSMAF) <Alain.Senechal@mffp.gouv.qc.ca>; Bouchard, Luc (BMMB) <Luc.Bouchard@bmbb.gouv.qc.ca>; Turgeon, Mélanie (DGABDI) <Melanie.Turgeon@mffp.gouv.qc.ca>; Dufour, Frédéric (DGADF) <Frederic.Dufour@mffp.gouv.qc.ca>; Labbé, Hélène (DIF) <Helene.Labbe@mffp.gouv.qc.ca>; DGADF <DGADF@mffp.gouv.qc.ca>; Rouillard, Nadine (DGADF) <Nadine.Rouillard@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : Directeur de la protection des forêts



Bonjour,

J'ai le grand plaisir de vous annoncer l'arrivée de monsieur Sébastien Lacroix à titre de directeur de la protection des forêts, et ce, à compter du 19 juillet 2021.

Sébastien est 53-54

53-54

François, Louis et moi lui souhaitons la bienvenue et lui assurons une entière collaboration de notre belle équipe dans l'appropriation de ses nouvelles fonctions.

Je vous souhaite une belle journée!

Étienne Morin, ing.f.

**Directeur général de l'aménagement durable des forêts
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs**

5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-214.1

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-8646, poste 704151

Cellulaire : 53-54

etienne.morin@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

Lecomte-Benoit, Clara (BSMS)

De: Sénéchal, Alain (BSMAF)
Envoyé: 4 juin 2021 16:15
À: Pelletier, Louis (FEC)
Objet: région 08
Pièces jointes: Enjeux-planification_région08.pptx



Alain Sénéchal, ing.f.,
Sous-ministre associé aux Forêts
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Téléphone : 418 627-8648, poste 704127
Courriel : alain.senechal@mffp.gouv.qc.ca





Possibilités forestières 2023-2028

Diffusion des résultats préliminaires
Nord-du-Québec

Le 20 avril 2021

Forestier en chef



→→→ Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Mandats du Forestier en chef
3. Calcul et détermination des possibilités forestières
4. Nord-du-Québec : Portrait et enjeux régionaux
5. Résultats préliminaires
6. Prochaines étapes
7. Période de questions



MANDATS DU FORESTIER EN CHEF

→→→ Les mandats

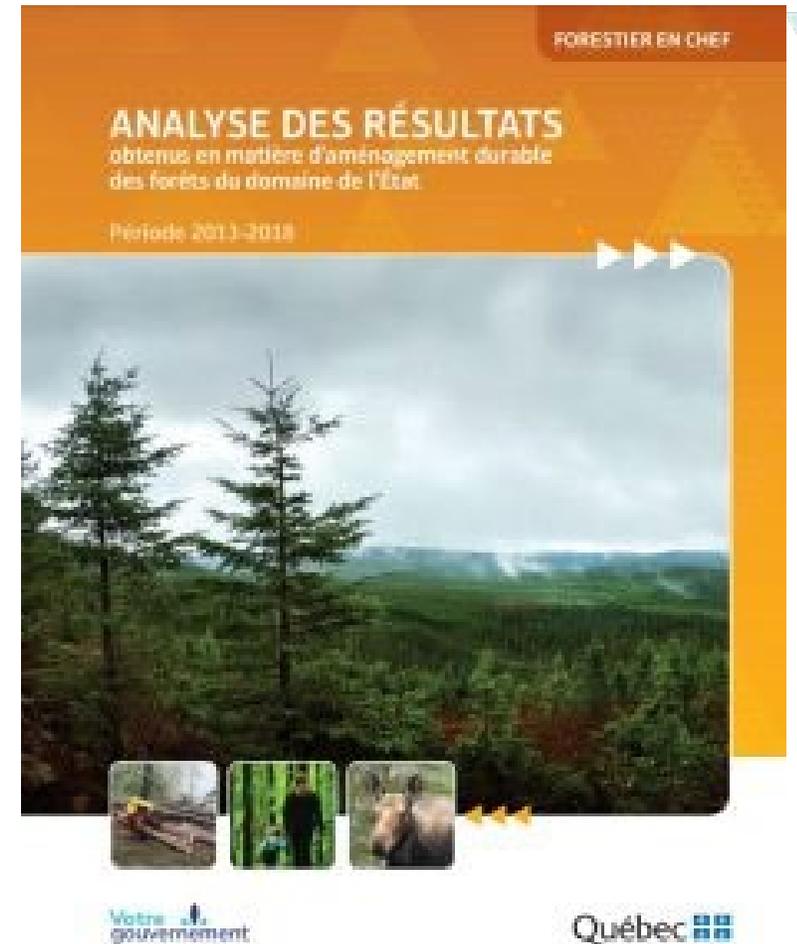
- ▶ Déterminer les possibilités forestières
- ▶ Éclairer les décideurs
- ▶ Informer la population sur l'état des forêts



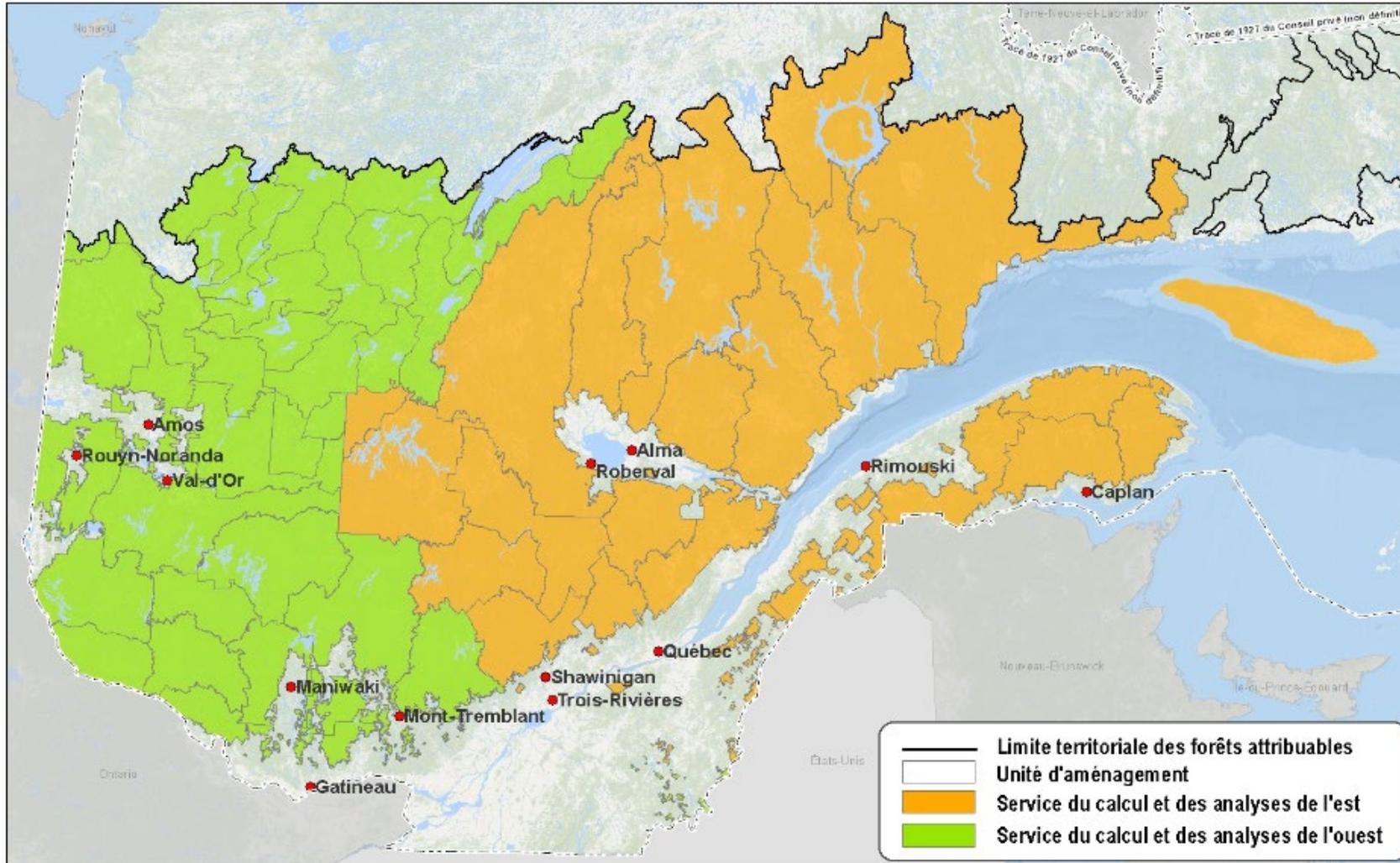
→→→ Les mandats (suite)

- ▶ Déterminer le volume de bois non récolté de la période précédente
- ▶ Analyser les résultats obtenus en matière d'aménagement durable des forêts du domaine de l'État

Le Forestier en chef exerce ses mandats en toute indépendance.



→→ L'organisation



- ▶ 51 employés
- ▶ 13 bureaux
- ▶ Siège social à Roberval



CALCUL ET DÉTERMINATION DES POSSIBILITÉS FORESTIÈRES

→→→ Une diffusion des résultats préliminaires : Pourquoi ?

- ▶ Vous présenter les grandes étapes du calcul et son processus
- ▶ Vous informer des principaux éléments pris en compte
- ▶ Vous donner des explications sur les variations
- ▶ Répondre à vos questions
- ▶ Recueillir des commentaires pouvant améliorer les analyses

→→ En préambule, il faut savoir que...

Certaines unités d'aménagement ont fait l'objet d'un nouveau calcul de possibilités forestières car de nouvelles données d'inventaires écoforestiers nous ont été fournies ...



→→ En préambule, il faut savoir que...

Les unités d'aménagement n'ayant pas de nouvelles données ont plutôt fait l'objet d'analyses en vue de vérifier la nécessité de mettre à jour ou de reconduire les possibilités forestières 2018-2023.

- ▶ Fusion d'unités d'aménagement
- ▶ Feux de forêt
- ▶ Épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette
- ▶ Nouvelles aires protégées
- ▶ Ajustements à la stratégie d'aménagement
- ▶ etc.

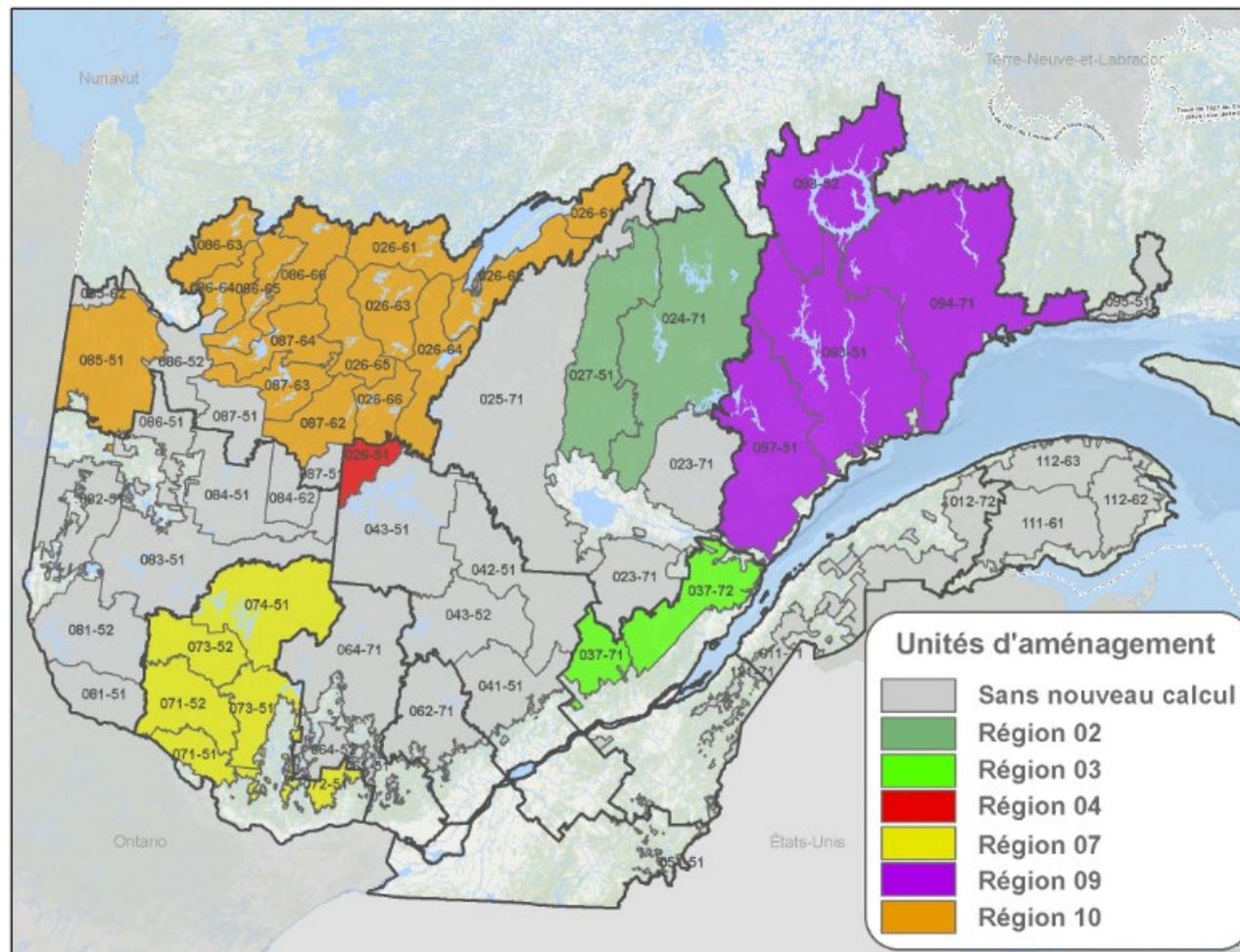
→ Territoires avec nouveaux calculs

Nouveaux calculs

- ▶ 28 unités d'aménagement

Mises à jour ou reconductions

- ▶ 29 unités d'aménagement

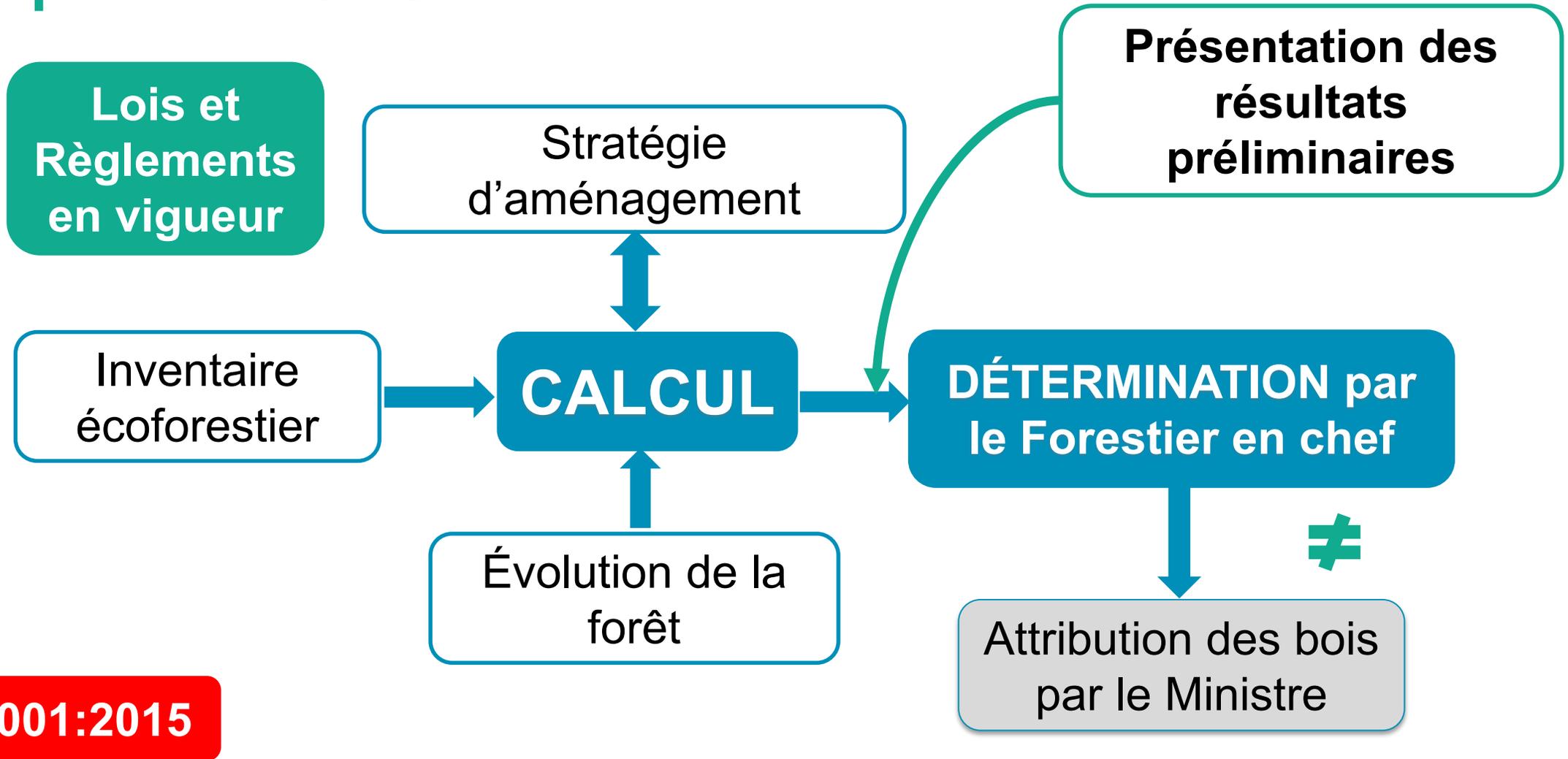


→→ Calcul des possibilités forestières

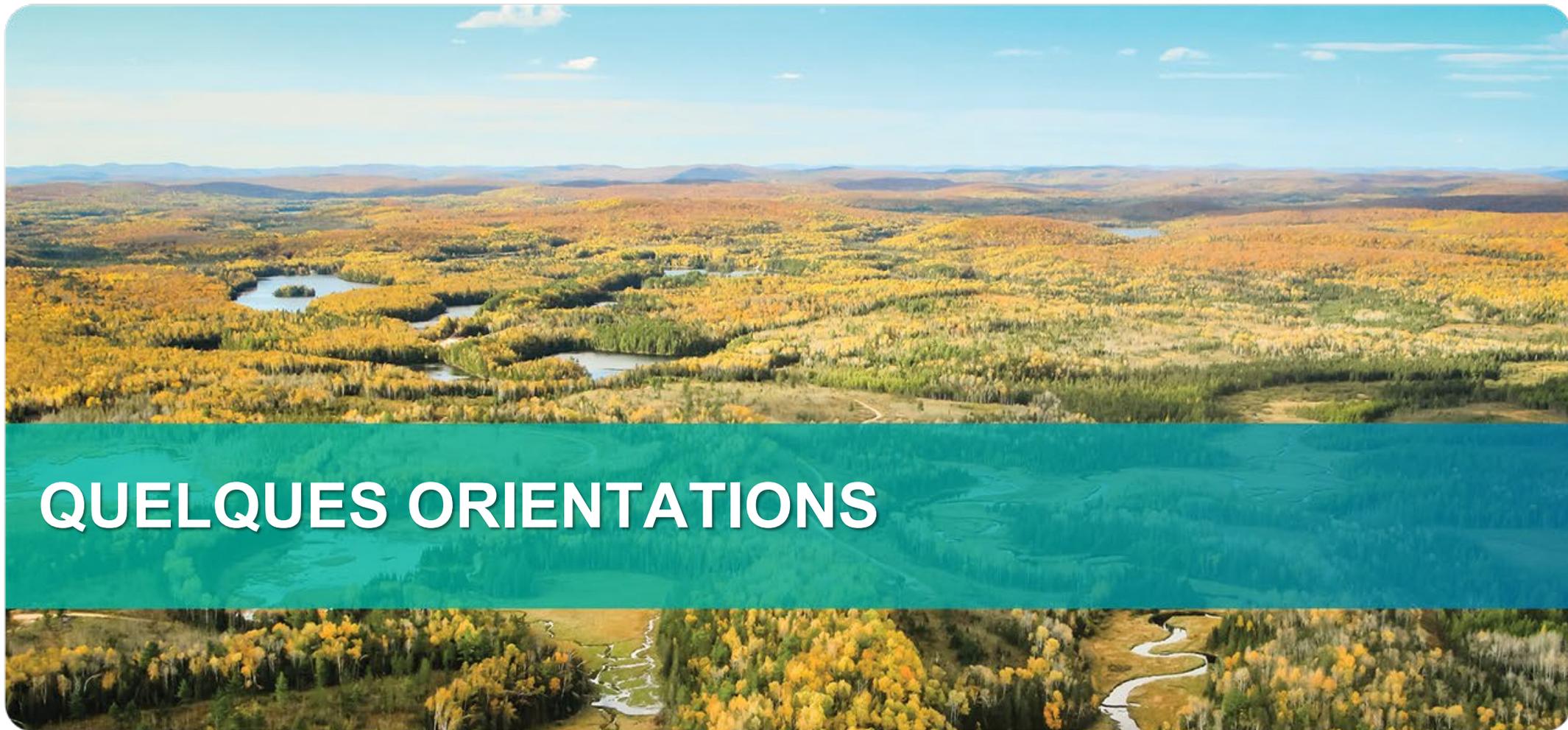
Quelles sont les grandes étapes du calcul des possibilités forestières ?



Étapes du calcul



ISO 9001:2015



QUELQUES ORIENTATIONS

→→ Caribous forestiers et montagnards

- ▶ Les plans de rétablissement en vigueur depuis 2013 sont maintenus dans nos travaux
- ▶ À venir : *Stratégie pour les caribous forestiers et montagnards*
- ▶ Lorsque le gouvernement aura adopté la nouvelle Stratégie, elle sera considérée dans la détermination des possibilités forestières

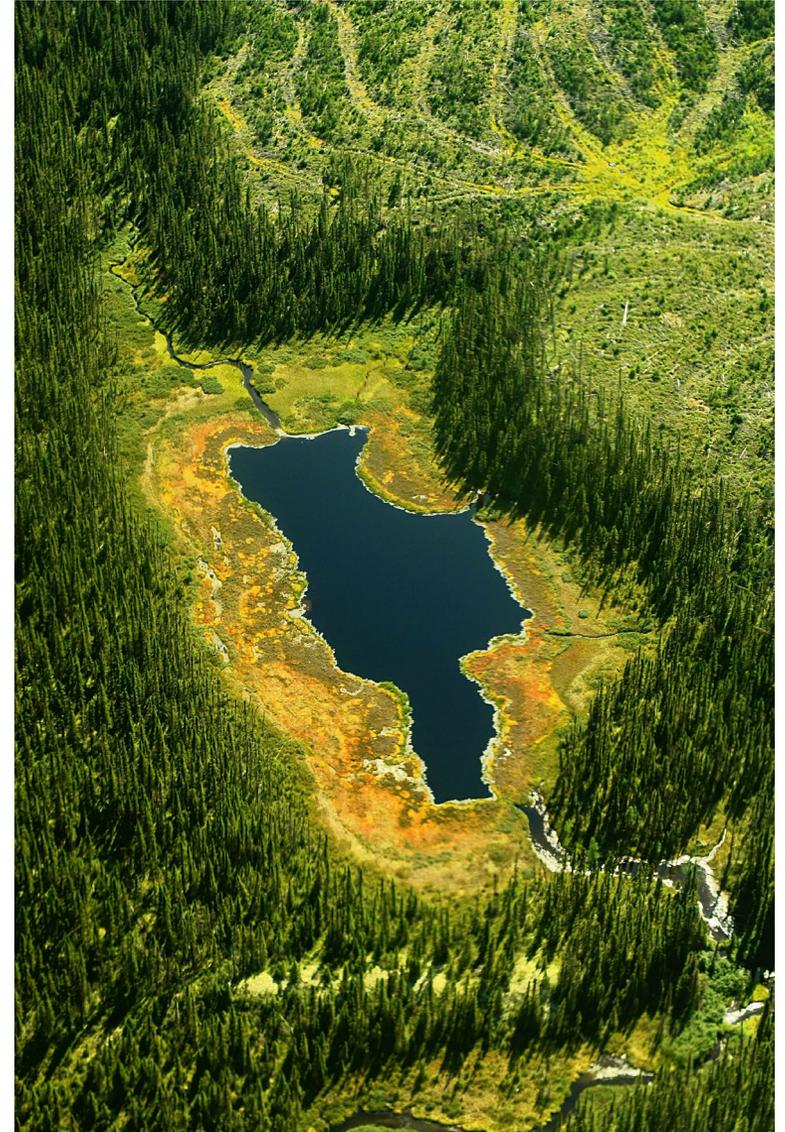


→→ Aires protégées

- ▶ Les aires protégées faisant l'objet d'un décret sont retirées du territoire destiné à l'aménagement forestier
- ▶ Les aires protégées annoncées en décembre 2020 sont aussi retirées du territoire destiné à l'aménagement forestier
- ▶ Les territoires d'intérêt faisant l'objet d'un consensus interministériel sont exclus de l'aménagement pour une période de 10 ans
- ▶ Le rôle du Forestier en chef est d'intégrer les décisions prises par le Gouvernement dans le dossier des aires protégées

→→→ Lisières boisées riveraines

Les lisières boisées riveraines ne contribuent pas aux possibilités forestières.



→→ Ententes autochtones

Les ententes convenues entre le Gouvernement et les Premières Nations sont intégrées au calcul des possibilités forestières.

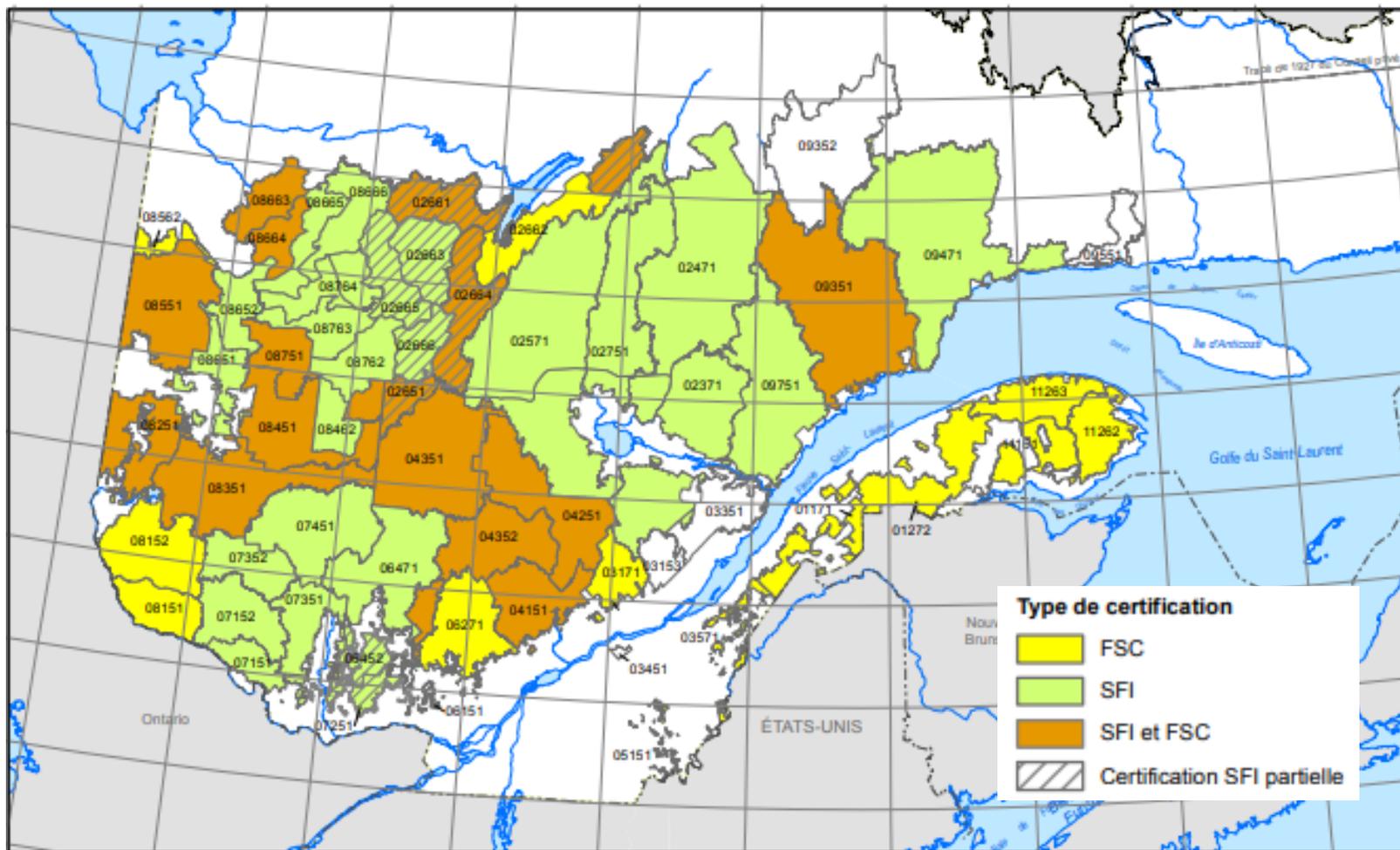


→→→ Feux de forêt

La réduction appliquée dans le dernier calcul pour les risques associés aux feux est retirée.



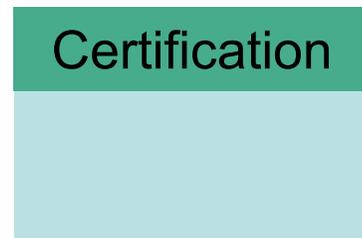
→→ Certification forestière au Québec



→→ Certification forestière

- ▶ Les modalités de la certification forestière sont évaluées au calcul des possibilités forestières
- ▶ Le Forestier en chef recommande au ministre de soustraire le volume évalué lors de l'attribution

**Forestier en chef
Détermination**

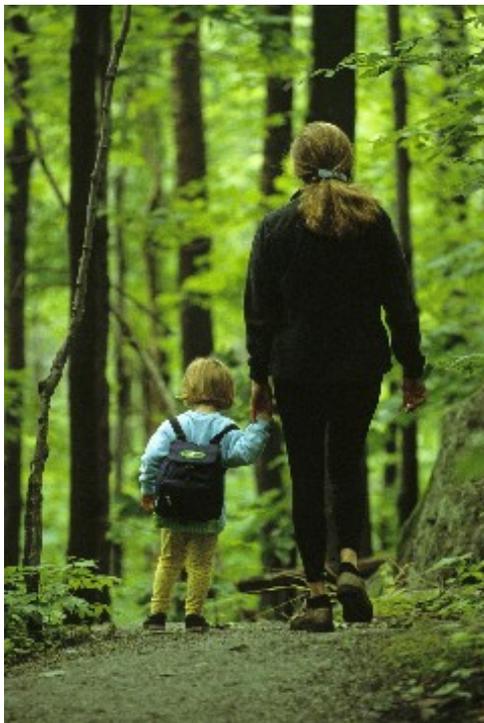


**Ministre
Attribution**



→→ Aménagement durable des forêts

Le calcul intègre plusieurs autres usages que la récolte



→→→ Aménagement durable des forêts

- ▶ Aménagement écosystémique (vieilles forêts, etc.)
- ▶ Protection des sols et de l'eau
- ▶ Portrait des stocks et des flux de carbone de l'écosystème forestier
- ▶ Harmonisation des usages
- ▶ Premières Nations

Informations plus détaillées dans les fiches sur le site Internet



ENJEUX RÉGIONAUX

→→ Enjeux régionaux

- ▶ Les modalités intégrées au calcul sont classées selon les six critères d'aménagement durable du Conseil canadien des ministres des forêts.
- ▶ Plus de 30 modalités intégrées au calcul des possibilités forestières
- ▶ Impossible de toutes les approfondir au courant de la rencontre

→→→ Quelques exemples ...

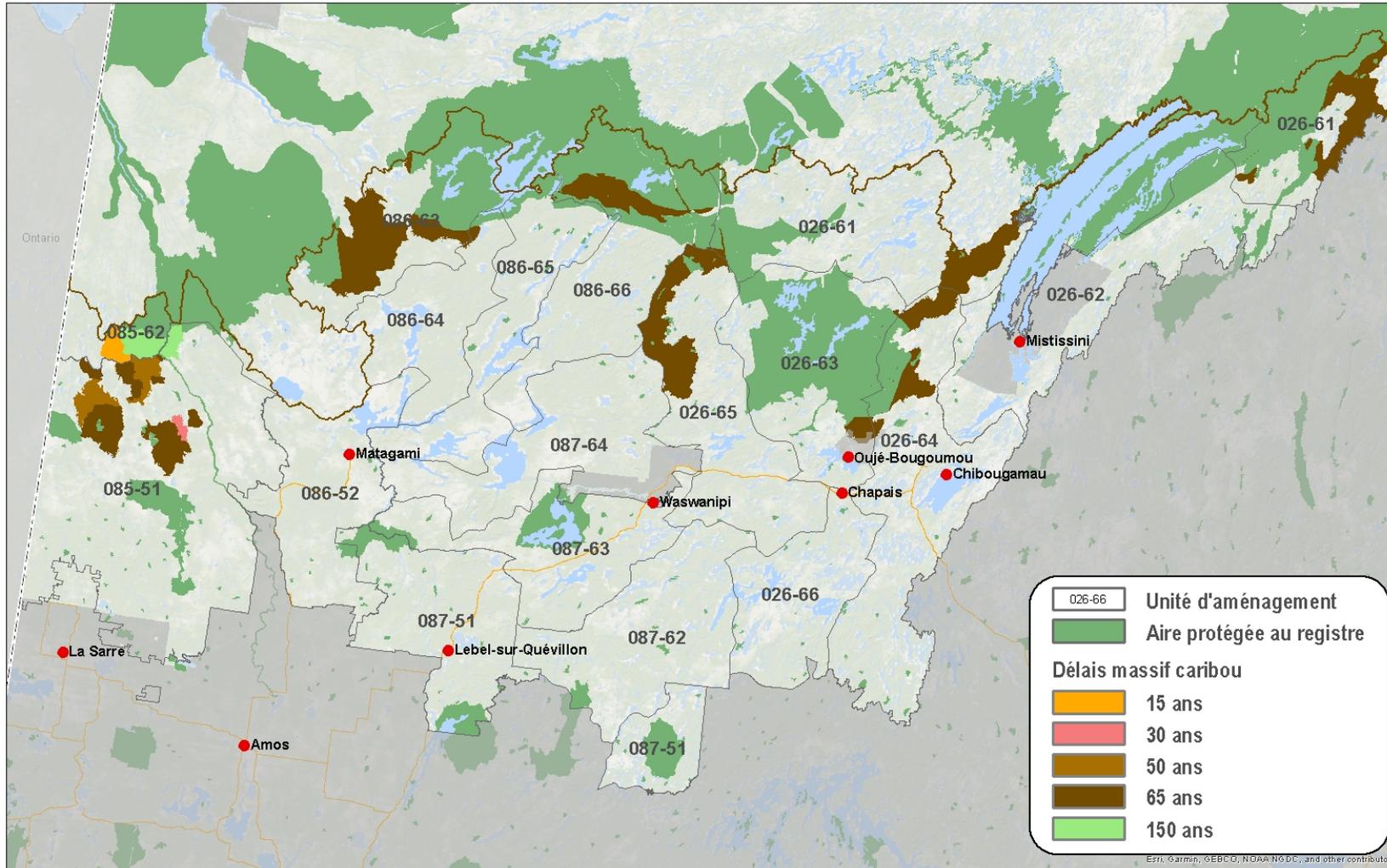
1. Le plan de rétablissement du caribou forestier
2. Les aires protégées
3. Les premières nations
4. Les paysages paludifiés

→→→ Caribou forestier Nord-du-Québec

- ▶ Les plans de rétablissement en vigueur sont maintenus
- ▶ Populations Nottaway, Assinica et Témiscamie
 - ▶ Maintien de «l'approche de précaution» de 2013
- ▶ Population Detour
 - ▶ Maintien de l'addenda de 2015



→→→ Caribou forestier Nord-du-Québec

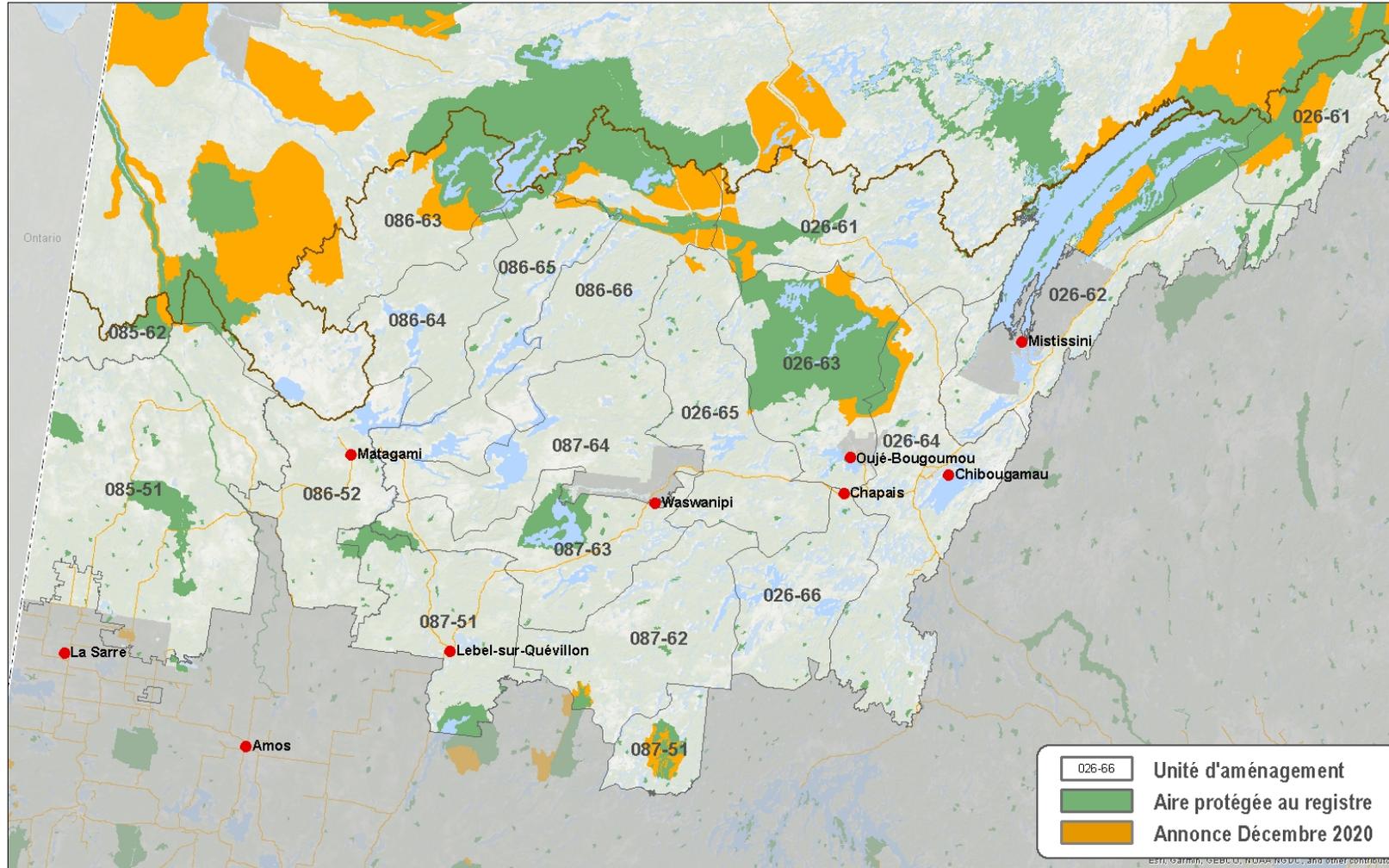


→→ Aires protégées Nord-du-Québec

Changement depuis le dernier calcul

- ▶ 2015 : Ajouts pour le règlement du différend Baril-Moses
 - ▶ Territoires captés en partie dans les possibilités forestières 2018-2023 avec «l'approche de précaution»
- ▶ 2020 : Annonce de décembre
 - ▶ Territoires convenus dans le cadre la Grande Alliance
 - ▶ Territoires qui ont été confirmés au sud

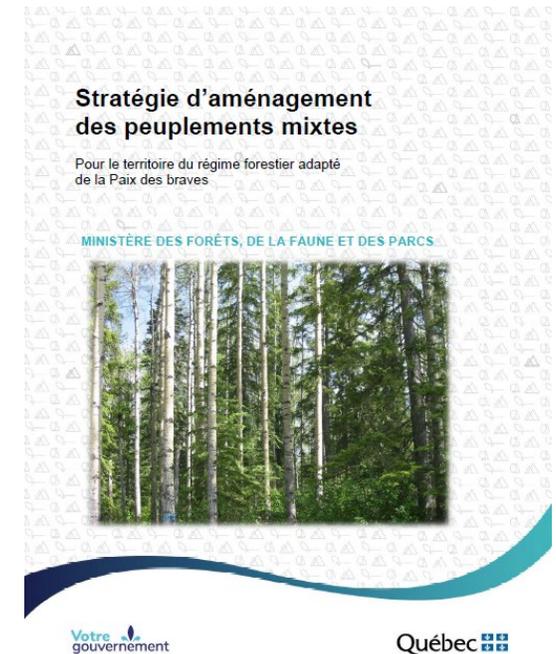
→→ Aires protégées Nord-du-Québec



→→→ Premières nations Nord-du-Québec

L'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec

- ▶ Intégrée dans le calcul depuis 2008
- ▶ Nouveautés
 - ▶ Ajustements reliés au 6^e amendement de 2019
 - ▶ Stratégie d'aménagement des peuplements mixtes



→→→ Paysages paludifiés Nord-du-Québec

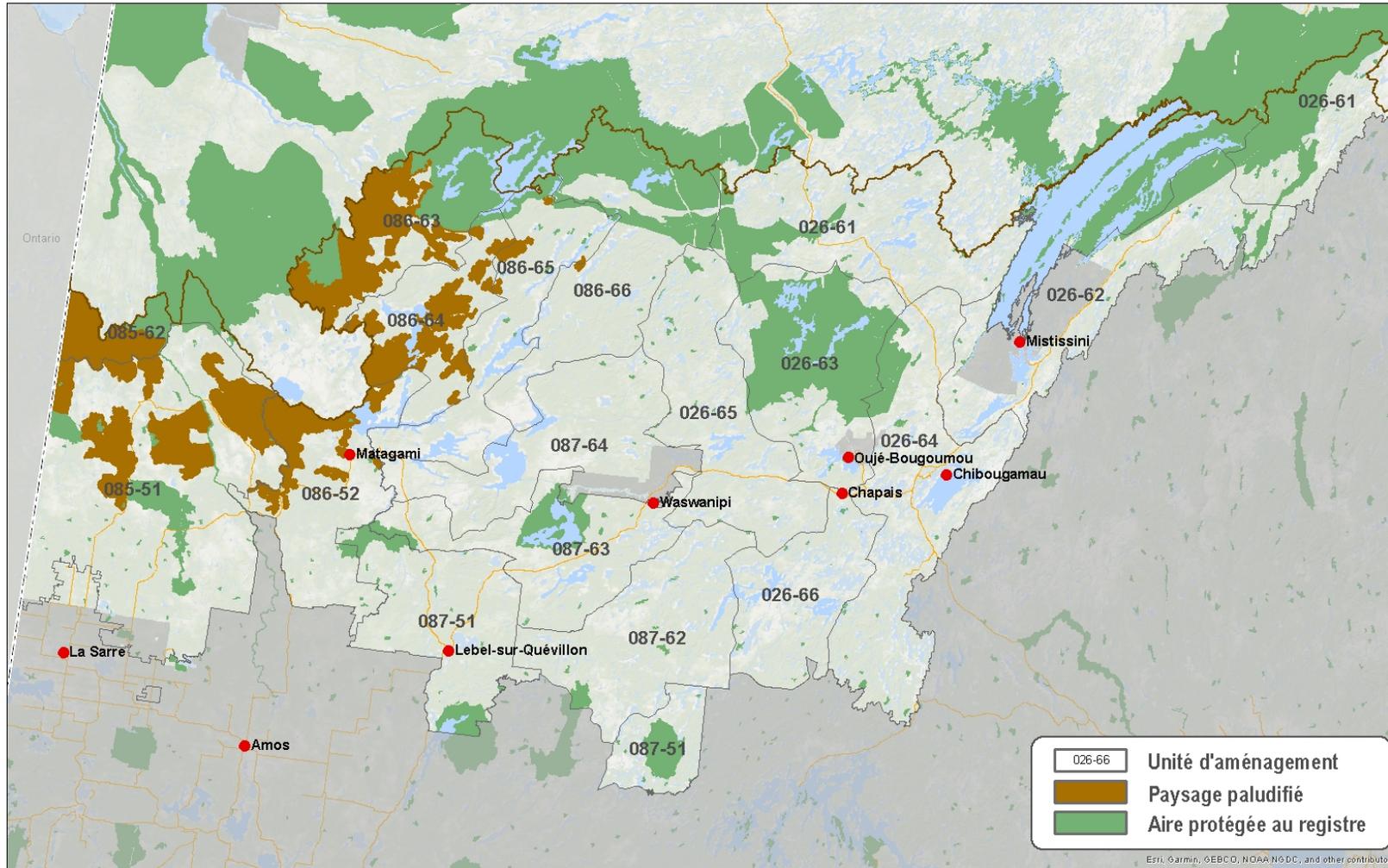
Nouveauté



Crédit photo : (1) Pierre Cartier; (2) Michael Lüth

- ▶ Retrait de 75 000 hectares destinés à l'aménagement appelés «paysages paludifiés»
- ▶ Orientation du ministère
 - ▶ Problématique de rentabilité de la récolte et des investissements sylvicoles

→→→ Paysages paludifiés Nord-du-Québec



→→ Aménagement durable des forêts

Informations plus détaillées dans les documents

- ▶ Section « *Critères d'aménagement forestier durable et enjeux intégrés dans le calcul des possibilités forestières* »

Possibilités forestières préliminaires 2023-2028 – Unité d'aménagement 026-01

État et productivité des écosystèmes	
Enjeux	Modalités
Productivité	Faire le suivi à l'aide d'un indice de productivité Assurer que l'aménagement forestier ne crée pas de peuplements peu productifs (30 à 50 m ³ /ha)
Perturbations naturelles	Suivi de la vulnérabilité des peuplements à la tordeuse des bourgeons de l'épinette
Superficies mal régénérées	Identifier les peuplements peu productifs (30 à 50 m ³ /ha) présents actuellement dans l'unité d'aménagement
Pertes de superficie	Soustraire les pertes de superficie associées aux chemins passés et futurs

Sol et eau	
Enjeux	Modalités
Milieu aquatique	Conservation des lisières boisées riveraines pour une superficie totale de 28 670 hectares
Sols	Exclusion des pentes abruptes (plus de 40%) et des sommets de la récolte pour une superficie de 1 380 hectares

Contribution aux cycles écologiques planétaires	
Enjeux	Modalités
Carbone forestier	Un portrait des stocks et des flux de carbone de l'écosystème forestier sera présenté lors de la détermination
Changements climatiques	Aucune modalité d'adaptation n'est présente actuellement dans la stratégie

Avantages économiques et sociaux	
Enjeux	Modalités
Production de bois	Maximiser le volume récolté de toutes les essences Assurer une récolte soutenue des essences occupant plus de 10 % du volume sur pied (SEPM) pour les 100 prochaines années Réalisation de 980 ha/an de plantation et de regarni Réalisation de 70 ha/an d'éducation dans les jeunes peuplements
Rentabilité de la récolte et des investissements sylvicoles	Limitation des plantations et des regarnis aux peuplements résineux (Ep, EpRx, Pg et PgRx) et mixtes à dominance de résineux (EpFx et SbFx)
Valeur des bois	Limitation à 30 % du volume récolté dans les peuplements dont les bois sont de faible dimension (< 85 dm ³ /tige)



Bureau du forestier en chef Québec

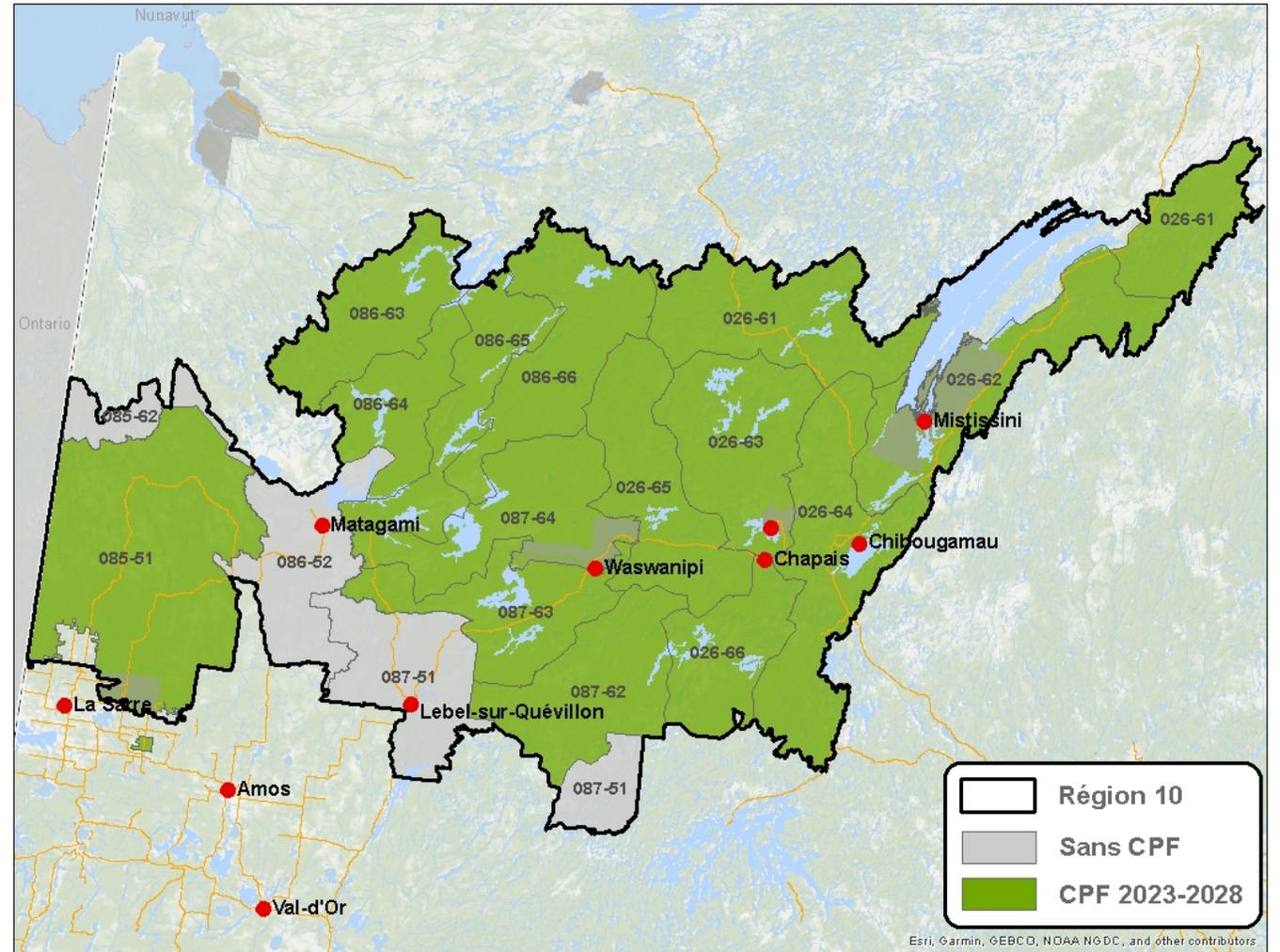


PORTRAIT DU TERRITOIRE FORESTIER

→→ Votre territoire forestier – Nord-du-Québec

Chiffres clés

- ▶ 17 unités d'aménagement
 - ▶ 14 avec un nouveau calcul
 - ▶ 3 avec une mise à jour
- ▶ Superficie
 - ▶ 8 229 930 hectares

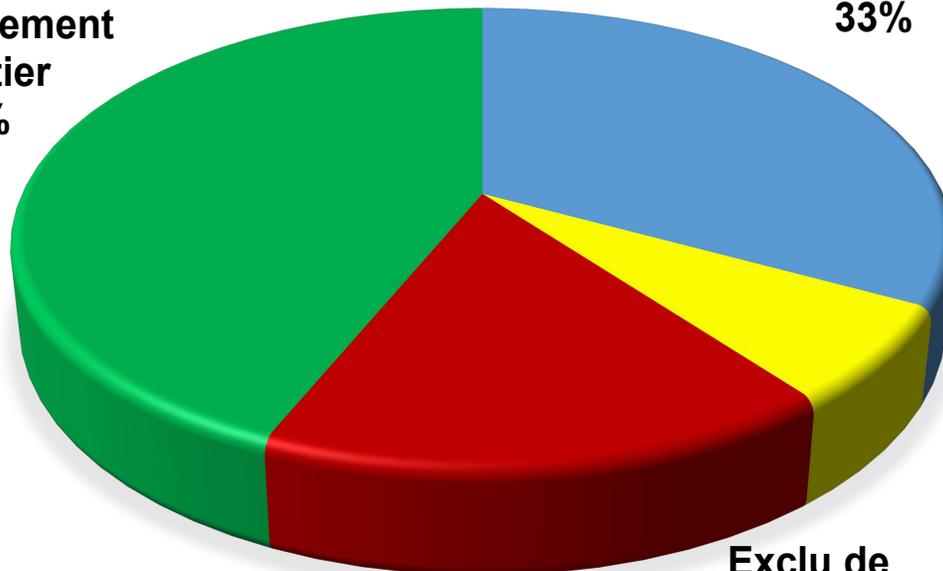


Le territoire



3 588 680 ha

Destiné à
l'aménagement
forestier
43%



Non forestier
33%



2 694 280 ha

Peu productif
7%

559 540 ha

Exclu de
l'aménagement
17%



1 387 430 ha

→→→ Le territoire de la région

La superficie **exclue** de l'aménagement forestier représente **57 %** des unités d'aménagement.



→→→ Principaux changements dans le territoire

- ▶ Nouvelles catégories utilisées pour décrire le territoire
- ▶ La diminution de la superficie destinée à l'aménagement forestier peut s'expliquer par :
 - ▶ Une augmentation de la superficie peu productive (30 à 50 m³/ha)
 - ▶ L'intégration de nouvelles aires protégées



RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES

→→→ Constats généraux

Résultats préliminaires

- ▶ Baisse des possibilités forestières de la région : - 4,5 %
 - ▶ SEPM : -153 400 m³/an (-4,2 %)
 - ▶ Peupliers : -33 200 m³/an (-6,6 %)
 - ▶ Bouleau à papier : -9 700 m³/an (-5,2 %)
- ▶ Possibilité unitaire préliminaire : 1,2 m³/ha/an



→ Résultats préliminaires par unité d'aménagement

Unité de gestion Chibougamau

Unité de gestion 102	Possibilités forestières 2023-2028 en volume marchand brut (m ³ /an)									
	SEPM	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables à sucre et rouge	Autres feuillus durs	Total
026-61	179 600	0	0	0	1 700	5 000	0	0	0	186 300
026-62	124 100	0	0	0	2 400	4 500	0	0	0	131 000
026-63	104 900	0	0	0	1 600	7 900	0	0	0	114 400
026-64	317 100	0	0	0	7 200	30 600	0	0	0	354 900
026-65	260 600	0	0	0	10 600	14 600	0	0	0	285 800
026-66	163 600	0	0	0	3 000	12 100	0	0	0	178 700
2023 - 2028	1 149 900	-	-	-	26 500	74 700	-	-	-	1 251 100
2018 - 2023	1 071 000	600	-	100	43 200	63 200	-	-	-	1 178 100
Écart	7%	-100%	0%	-100%	-39%	18%	0%	0%	0%	6%

- Possibilité unitaire préliminaire : 1,0 m³/ha/an

→→→ Résultats préliminaires par unité d'aménagement

Unité de gestion Mont-Plamondon

Unité de gestion 105	Possibilités forestières 2023-2028 en volume marchand brut (m³/an)									
	SEPM	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables à sucre et rouge	Autres feuillus durs	Total
085-51	462 400	0	0	0	129 200	12 900	0	100	0	604 600
085-62	4 000	0	0	0	700	100	0	0	0	4 800
2023 - 2028	466 400	-	-	-	129 900	13 000	-	100	-	609 400
2018 - 2023	502 000	-	-	-	134 400	12 000	-	-	-	648 400
Écart	-7%	0%	0%	0%	-3%	8%	0%	0%	0%	-6%

- ▶ Possibilité unitaire préliminaire : 1,3 m³/ha/an

→ Résultats préliminaires par unité d'aménagement

Unité de gestion Harricana-Nord

Unité de gestion 106	Possibilités forestières 2023-2028 en volume marchand brut (m³/an)									
	SEPM	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables à sucre et rouge	Autres feuillus durs	Total
086-52	237 200	0	0	0	91 500	5 600	0	0	0	334 300
086-63	19 100	0	0	0	100	100	0	0	0	19 300
086-64	128 200	0	0	0	24 100	1 100	0	0	0	153 400
086-65	209 100	0	0	0	40 100	5 900	0	0	0	255 100
086-66	141 200	0	0	0	9 500	5 400	0	0	0	156 100
2023 - 2028	734 800	-	-	-	165 300	18 100	-	-	-	918 200
2018 - 2023	900 200	-	-	-	169 900	25 200	-	-	-	1 095 300
Écart	-18%	0%	0%	0%	-3%	-28%	0%	0%	0%	-16%

► Possibilité unitaire préliminaire : 1,2 m³/ha/an

→→ Résultats préliminaires par unité d'aménagement

Unité de gestion Quévillon

Unité de gestion 107	Possibilités forestières 2023-2028 en volume marchand brut (m³/an)									
	SEPM	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables à sucre et rouge	Autres feuillus durs	Total
087-51	427 100	0	0	0	66 900	30 300	0	100	0	524 400
087-62	232 700	0	0	0	14 300	16 200	0	0	0	263 200
087-63	280 700	0	0	0	53 400	13 800	0	0	0	347 900
087-64	244 300	0	0	0	14 100	12 000	0	0	0	270 400
2023 - 2028	1 184 800	-	-	-	148 700	72 300	-	100	-	1 405 900
2018 - 2023	1 216 100	200	-	-	156 100	87 400	-	200	-	1 460 000
Écart	-3%	-100%	0%	0%	-5%	-17%	0%	-50%	0%	-4%

► Possibilité unitaire préliminaire : 1,3 m³/ha/an

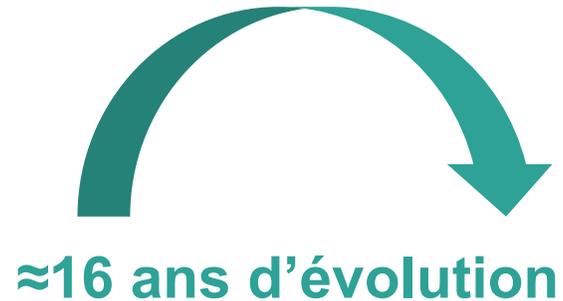


EXPLICATIONS DES ÉCARTS

→→ Baisse par rapport à 2018-2023 - Explications

Différences dans les inventaires

Sondage 3^e programme
1996 à 2000



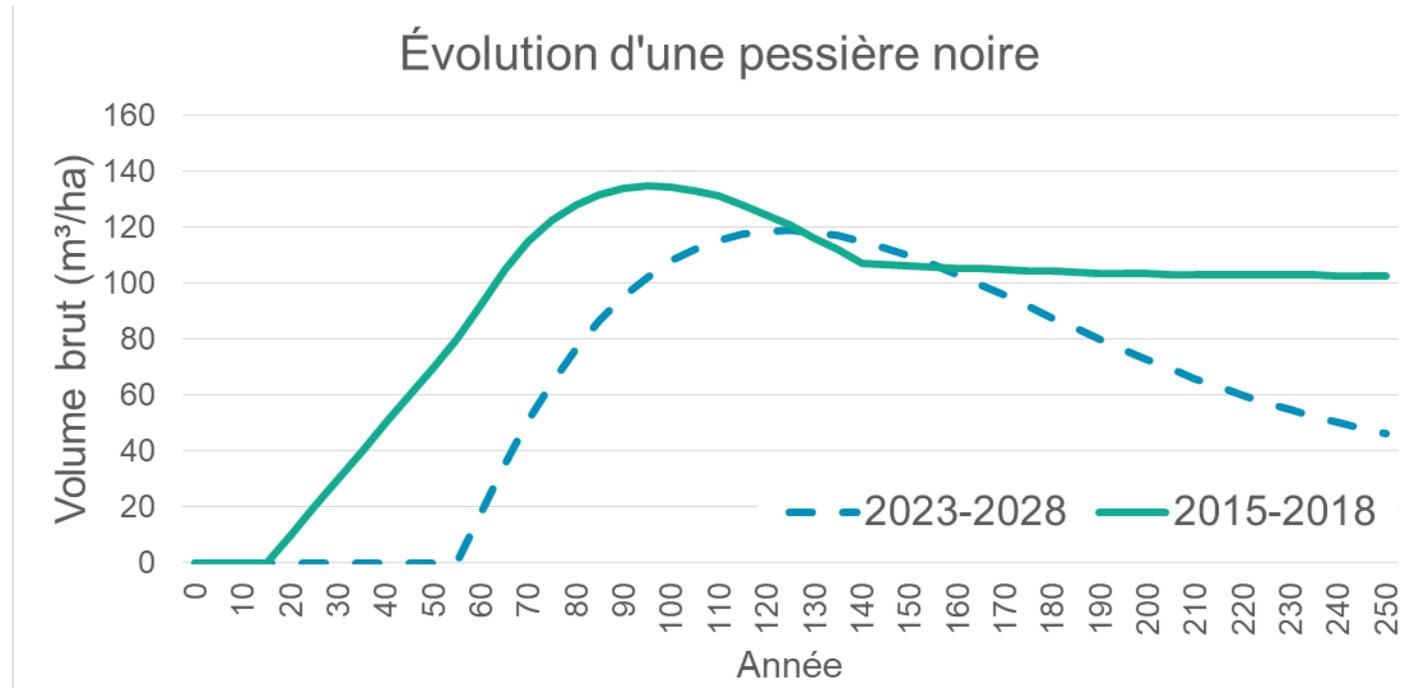
Sondage 4^e programme
2013 à 2015

- ▶ Augmentation des peuplements peu productifs (+ 348 000 ha)
- ▶ Changements observés au niveau des types écologiques

→→ Baisse par rapport à 2018-2023 - Explications

Révision des modèles de croissance

- ▶ En 2023-2028, utilisation de la version 2014 du modèle Natura
- ▶ Ajustements aux courbes, dont une sénescence qui n'est plus modifiée pour les pessières



→→ Baisse par rapport à 2018-2023 - Explications

- ▶ Diminution de la superficie destinée à l'aménagement (-362 000 ha)
- ▶ Diminution du volume moyen sur pied (-2 m³/ha)
- ▶ Augmentation de la superficie indisponible temporairement à la récolte
- ▶ Retrait des paysages paludifiés
- ▶ Stratégie d'aménagement des peuplements mixtes

La conséquence est qu'il y a maintenant moins de volume admissible à la récolte selon nos modèles

→→ Écarts par rapport à 2018-2023 - Explications

Unités d'aménagement avec une hausse des possibilités forestières

- ▶ On observe une augmentation du volume moyen sur pied (m^3/ha)
- ▶ Dans les 026-61 et 026-62, le retrait de la réduction appliquée dans le dernier calcul pour les risques associés aux feux explique la hausse des possibilités forestières

→→ Écarts par rapport à 2018-2023 - Explications

Unités d'aménagement en mise jour

- ▶ Intégration des paysages paludifiés (085-62 et 086-52)
- ▶ Retrait du volume des lisières boisées riveraines (086-52 et 087-51)
- ▶ Intégration de la stratégie d'aménagement des peuplements mixtes (085-62)
- ▶ Intégration de l'aire protégée annoncée en décembre 2020 (087-51)



CERTIFICATION FORESTIÈRE

Certification forestière

Unités d'aménagement	Effet de la certification sur les possibilités forestières 2023-2028 en volume marchand brut (m³/an)									
	SEPM	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables à sucre et rouge	Autres feuillus durs	Total
026-61	-43 100	0	0	0	-900	-3 700	0	0	0	-47 700
026-62	-14 300	0	0	0	-1 400	-1 400	0	0	0	-17 100
026-63	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
026-64	-32 200	0	0	0	2 700	-14 400	0	0	0	-43 900
026-65	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
026-66	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
085-51	-21 100	0	0	0	-11 800	-1 500	0	0	0	-34 400
085-62	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
086-52	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
086-63	-100	0	0	0	0	100	0	0	0	0
086-64	-800	0	0	0	-900	300	0	0	0	-1 400
086-65	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
086-66	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
087-51	-23 100	0	0	0	-3 600	-1 600	0	0	0	-28 300
087-62	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
087-63	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
087-64	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2023 - 2028	-134 700	0	0	0	-15 900	-22 200	0	0	0	-172 800
2018 - 2023	-156 600	0	0	0	-19 300	-8 800	0	0	0	-184 800

→→→ Certification forestière

Éléments intégrés

- ▶ Grands habitats essentiels
- ▶ Forêts de haute valeur pour la conservation (087-51)
- ▶ Les contours utilisés ont été reçus en 2016 et 2017
- ▶ Réévaluation de l'effet de la certification forestière pour toutes les unités d'aménagement certifiées en 2021
- ▶ Il n'y a pas de modalité associée à la norme *Sustainable Forestry Initiative* considérée au calcul

→→→ Stratégie d'aménagement - Récolte



Types de récolte (ha/an)

Unités d'aménagement	Coupes totales	Coupes partielles	
		Éclaircie commerciale SEPM	Coupe progressive irrégulière à régénération lente
026-61	2 210	0	0
026-62	1 480	0	70
026-63	1 120	0	10
026-64	3 050	20	250
026-65	2 500	20	70
026-66	1 350	20	120
085-51	4 580	300	190
085-62	35	0	0
086-52	2 330	160	110
086-63	220	0	0
086-64	1 170	0	80
086-65	2 030	60	110
086-66	1 510	10	70
087-51	3 540	50	150
087-62	2 160	0	90
087-63	2 440	40	90
087-64	2 360	0	130
2023 - 2028	34 085	680	1 540
2018 - 2023	40 332	1 120	1 565
Écart	-15%	-39%	-2%

→→→ Principaux écarts avec 2018-2023

- ▶ Diminution des coupes totales en lien avec les diminutions des possibilités forestières
 - ▶ 34 085 ha/an (40 330 ha/an en 2018) -15 %
- ▶ Proportion de coupes partielles similaire à celle du passé
 - ▶ 6,6 % en 2023
- ▶ Diminution de l'éclaircie commerciale ↓
 - ▶ 680 ha/an (1220 ha/an en 2018) -39 %

→→ Stratégie d'aménagement – Traitements sylvicoles



→→→ Traitements sylvicoles non commerciaux (ha/an)

Unités d'aménagement	Plantation	Regarni	Entretien des plantations	Éducation des peuplements naturels
026-61	980	0	50	20
026-62	610	0	30	0
026-63	530	0	20	10
026-64	1 080	0	50	20
026-65	970	0	50	0
026-66	580	0	30	20
085-51	1 020	320	300	370
085-62	10	0	0	0
086-52	880	0	560	50
086-63	30	0	0	0
086-64	450	0	130	40
086-65	700	0	300	150
086-66	600	0	170	250
087-51	1 580	0	180	330
087-62	820	0	130	10
087-63	910	0	210	0
087-64	840	0	110	80
2023 - 2028	12 590	320	2 320	1 350
2018 - 2023	16 764	0	3 820	1 670
Écart	-25%	0%	-39%	-19%

→→→ Principaux écarts avec 2018-2023

- ▶ Globalement, tous les travaux sont en baisse
 - ▶ 16 580 ha/an (22 254 ha/an en 2018) -25 % ↓
- ▶ Diminution des travaux de reboisement
 - ▶ 12 910 ha/an (16 760 ha/an en 2018) -23 % ↓
- ▶ Proportion des coupes reboisées
 - ▶ 38 % (42 % en 2018) ↓
 - ▶ Moyenne provinciale : 28 %
- ▶ Choix de la Direction régionale
 - ▶ Les cibles transmises sont principalement basées sur l'historique

→→ Budget prévu pour la sylviculture (\$ / an)

Augmentation du budget investi de 10 % par rapport à 2018-2023

Unités d'aménagement	Budget disponible	Budget investi	%
026-61	1 520 000	1 506 400	99%
026-62	1 018 000	976 000	96%
026-63	828 500	818 800	99%
026-64	1 949 300	1 879 000	96%
026-65	1 550 400	1 550 400	100%
026-66	1 003 000	986 800	98%
085-51	3 202 600	3 202 600	100%
085-62	113 000	29 000	26%
086-52	2 040 000	1 677 000	82%
086-63	44 600	44 600	100%
086-64	1 449 700	931 000	64%
086-65	1 962 600	1 772 800	90%
086-66	1 472 000	1 466 100	100%
087-51	2 846 000	1 858 943	65%
087-62	1 427 000	1 427 000	100%
087-63	1 880 300	1 721 100	92%
087-64	1 766 500	1 531 000	87%
Total	26 073 500	23 378 543	90%



PROCHAINES ÉTAPES

→→→ Commentaires attendus

- ▶ Dépôt des résultats préliminaires
 - ▶ Site Internet : www.forestierenchef.gouv.qc.ca
- ▶ Réception des commentaires pour le **20 mai 2021**
 - ▶ Par courriel à bureau@fec.gouv.qc.ca
- ▶ Bien identifier **l'unité d'aménagement**

→→→ Commentaires attendus

- ▶ Ayant une portée sur un grand territoire et sur un long horizon de temps
- ▶ Éléments qui peuvent être considérés au calcul
- ▶ Modalités quantifiables

Exemple

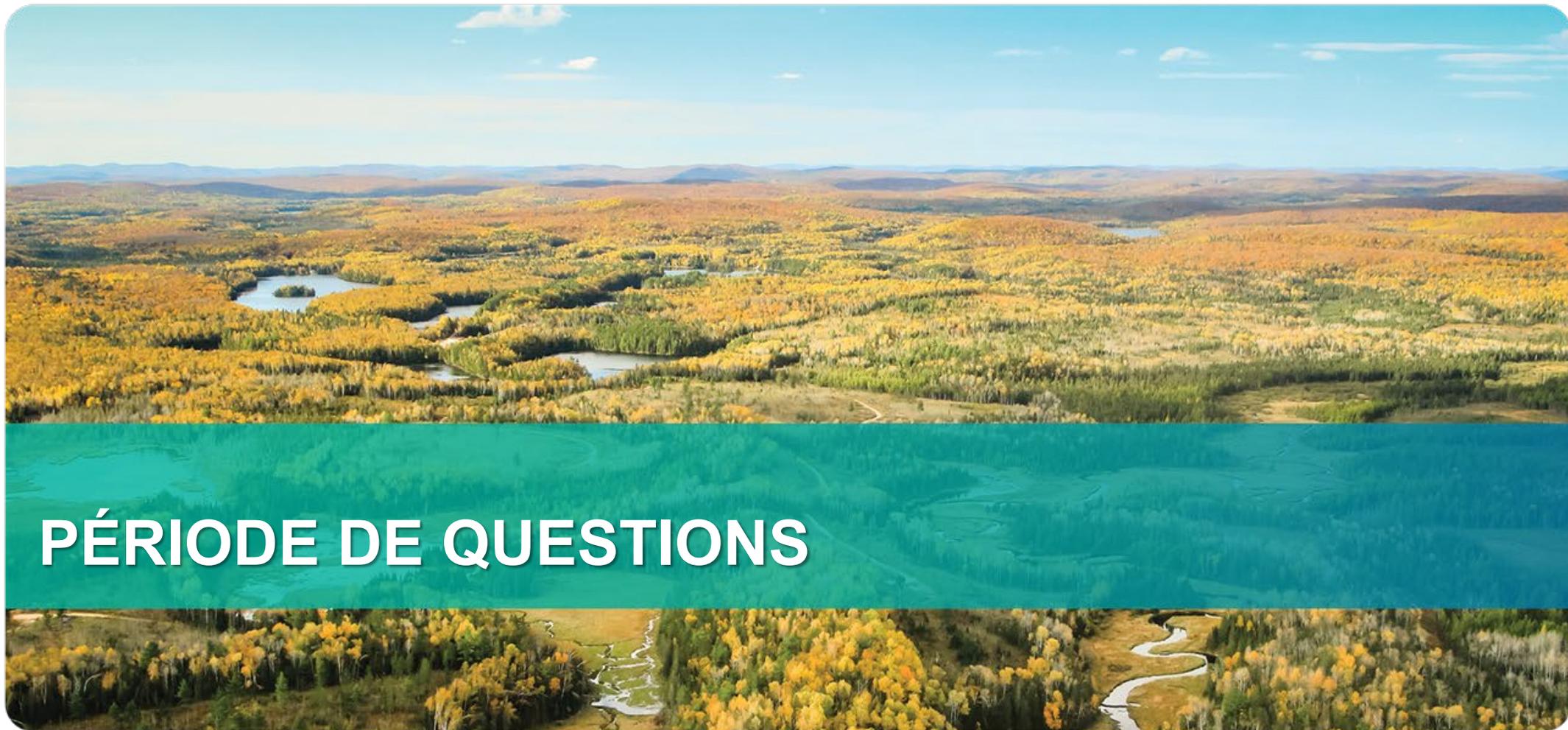
- ▶ Augmenter ou diminuer les travaux sylvicoles de x % ou x ha/an

→→→ Prochaines étapes

- ▶ Analyses des commentaires reçus : été 2021
- ▶ Production d'un rapport sur le suivi des commentaires et de leur traitement : automne 2021
- ▶ Détermination : automne 2021



MERCI DE VOTRE ATTENTION !



PÉRIODE DE QUESTIONS

Lecomte-Benoit, Clara (BSMS)

De: Sénéchal, Alain (BSMAF)
Envoyé: 3 juin 2021 15:21
À: Pelletier, Louis (FEC)
Objet: TR: Ouverture du poste de Directeur(trice) général(e), Centre canadien sur la fibre du bois



Pour ton info.

Alain Sénéchal, ing.f.,
Sous-ministre associé aux Forêts
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Téléphone : 418 627-8648, poste 704127
Courriel : alain.senechal@mffp.gouv.qc.ca



Non visé